

Compte-rendu de la réunion sur les SERM

Mardi 13 mai 2025 – 11h à 12h

Jacques Becker – Conseil de Développement de l'Eurométropole de Metz
Nicolas Besson – L'Atelier Citoyen de Grand Lac
Gilles Blanschong – Conseil de Développement de Lannion Trégor
Sandrine Bozzetti – Conseil de Développement de l'Eurométropole de Metz
Fabienne Chamoulaud – Conseil de Développement de la Métropole de Lyon
Gaëlle Chapon – Conseil de Développement de la Métropole de Rennes
Dominique Chuffart – Conseil de Développement de la Métropole de Rennes
Marcela Cofre - Conseil de Développement de l'Eurométropole de Metz
Marc Dezetter – Conseil de Développement de Valenciennes Métropole
Sylvain Dexant – Conseil de Développement de Toulouse Métropole
Alain Faure, Conseil de Développement de Grenoble Alpes Métropole
Vincent Gross - Conseil de Développement de l'Eurométropole de Metz
François-Xavier Koempgen – Conseil de Développement de l'agglomération Sophia Antipolis
Claire Montay – Conseil de développement de la Métropole Rouen Normandie
Jean-Claude Moretti – Conseil de Développement de l'Eurométropole de Metz
Serge Ramon - Conseil de Développement de l'Eurométropole de Metz
Georges Semedo – Conseil de Développement de l'Eurométropole de Metz
Cécile Thermy – Conseil de Développement du Pays de l'Or
Irène Zeboudj – Conseil de Développement de l'Eurométropole de Metz
Rachida Larinouna
Pauline Soubieux - CNCD
Alexandra Vidal – CNCD

Cette troisième réunion poursuivait deux objectifs : d'une part, faire le point sur l'implication actuelle des conseils de développement dans les projets de SERM, et d'autre part, ouvrir une réflexion sur l'action à mener à l'échelle nationale. Dans un contexte où les démarches varient fortement d'un territoire à l'autre, il s'agissait d'identifier les difficultés rencontrées, de partager les initiatives en cours et d'envisager une mobilisation coordonnée pour faire entendre la voix des codev dans ce chantier structurant pour les mobilités de demain.

1. Une implication inégale des territoires

- À Metz, les tentatives de dialogue avec les intercommunalités ont rencontré peu de succès. Les codev du SERM Lorraine n'ont pas tous été sollicités, et la Société des Grands Projets (SGP) n'a pas établi de contact systématique avec eux.
- Les territoires ruraux, pourtant aussi concernés par les enjeux de mobilité, n'ont été que peu associés aux réflexions.



- Dans le cadre du conseil de développement de l'Eurométropole de Metz, un groupe de travail spécifique sur les SERM a été créé, avec la volonté de l'ouvrir plus largement aux codev intéressés dans ce périmètre.

2. Des débats techniques, au détriment de l'utilisateur

- Les discussions actuelles autour des SERM portent principalement sur les aspects techniques (trains, cars, financement), ce qui rend difficile l'implication des codev, dont l'expertise est centrée sur l'usage et les attentes des habitants.
- Un point de vigilance a été soulevé sur la manière dont les conseils de développement sont sollicités dans le cadre des concertations : ils ne devraient pas être mobilisés sur les volets techniques, mais apporter un regard citoyen, une expertise d'usage, et un lien direct avec les attentes concrètes des habitants du territoire.
- Plusieurs intervenants ont ainsi appelé à recentrer le débat sur les comportements de mobilité et les besoins des usagers.

3. Une mobilisation à structurer à l'échelle nationale

Plusieurs participants ont soulevé la nécessité d'une coordination nationale pour que les codev puissent peser dans les discussions :

- Identifier les interlocuteurs à contacter sur chaque territoire.
- Recenser les problématiques locales pour nourrir une note de positionnement nationale.
- Mobiliser plus particulièrement les conseils de développement ruraux autour du thème du désenclavement, perçu comme un enjeu transversal.

4. Propositions et pistes d'action

Les échanges ont mis en évidence un besoin partagé de se détacher des enjeux techniques. Pour que les conseils de développement puissent jouer pleinement leur rôle, plusieurs pistes d'action concrètes ont été évoquées.

Rôle de la CNCD

- Aider à la mise en relation des codev sur le périmètre d'un SERM
- Structurer une parole collective des codev au niveau national
- Faire le lien avec la Société des Grands Projets (partage de coordonnées, liste de conseils de développement, partage d'informations...)

Élaborer une stratégie d'interpellation politique

- Pour chaque SERM, repérer les interlocuteurs clés (régions, AOM locales...)



- Cette démarche pourrait s'appuyer sur une note de positionnement nationale, élaborée à partir des réalités locales recensées.

Encourager une approche fondée sur l'usage

- Plusieurs participants ont souligné l'intérêt de replacer l'utilisateur au cœur des débats, en parlant d'abord de ses besoins réels : accessibilité, intermodalité, confort, lisibilité des parcours, etc.
- Cette orientation permettrait d'éviter que les codev ne soient enfermés dans des débats techniques sur les matériels roulants, les tracés ou les coûts.

Valoriser les territoires ruraux et périurbains

- L'enjeu du désenclavement est ressorti comme un levier important pour associer des territoires mis de côté par les projets de SERM.
- En recentrant le débat sur les besoins en mobilité quotidienne, il devient possible d'impliquer les codev ruraux dans une dynamique commune, en dépassant le sentiment d'exclusion de projets perçus comme purement métropolitains.

L'essentiel à retenir :

- ✓ **Une implication hétérogène des conseils de développement**
- ✓ **Un besoin de recentrer le débat sur les usages** (besoins des usagers, comportements de mobilité...) **et non sur les aspects techniques de la réflexion.**
- ✓ **La nécessité de se coordonner à l'échelle nationale** : pour peser dans les discussions, une action collective des codev est jugée essentielle. La CNCD pourrait jouer un rôle de mise en lien, de recensement des problématiques et d'élaboration d'une position commune.

Prochaine étape

Définir la feuille de route du groupe de travail pour la rentrée.

